



Compte rendu de la réunion du comité directeur du CDS 54

**Maison régional des sports, Tomblaine
2 novembre 2017 ; 20h15 - 21h30**



Fédération Française
de Spéléologie

Présents (8/10) :

CHAPON Francis,
HUMBERT Olivier (vice-président C.D.S.),
KELLER Jean-Paul (trésorier C.D.S.),
LOSSON Benoît (secrétaire C.D.S.),
MARTIN Martial,
NUS François,
RODANGE Denis,
VÉJUX Sabine (présidente C.D.S.).

Absents excusés (2/10) :

ADMANT Pascal,
HOULNÉ Pascal.

Invité présent :

PRÉVOT Christophe (président LISPEL).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation des comptes rendus des trois précédentes réunions
2. Affaires budgétaires
3. Actions 2018
4. Questions diverses

1. Validation des comptes rendus des trois précédentes réunions

Trois réunions du comité directeur du C.D.S. 54 ont eu lieu depuis la nouvelle mandature, début 2016. Par oubli, aucun des comptes rendus de ces réunions n'a fait l'objet d'une validation, comme il se doit en principe à l'occasion de la réunion suivante. L'approbation pour chacun de ces comptes rendus est donc soumise au vote avec du retard et on essayera d'être plus vigilant à l'avenir...

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 6 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 12 décembre 2016 est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du C.D.S. du 1^{er} juin 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Affaires budgétaires

Le C.D.S. a pu compter en 2017 sur deux subventions :

- 1500 € obtenus du C.N.D.S. (Centre national pour le développement du sport), sur 2500 € demandés. Il s'agit d'une somme identique à l'an dernier. 1200 € ont été octroyés pour le camp de spéléologie en Ardèche au mois d'avril et 300 € pour une aide accordée aux participants à des stages de formation organisés par la F.F.S. ; rien n'a été prévu pour les sorties scolaires visant à faire découvrir la spéléologie ;
- 600 € du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, sur 1000 € demandés. Nous avons donc bénéficié de 100 € de plus qu'en 2016.

Le détail des dépenses s'établit comme suit :

- camp en Ardèche (15 personnes) : le gîte représente une somme de 1501,60 € et les courses 869,73 €, soit un total de 2371,33 €. Il faut ajouter les frais de déplacement des cadres et ceux effectués sur place, qui s'élèvent à 0,3 € du kilomètre (994 km pour Martial Martin, Sabine Vélux, Olivier Deck et Pascal Admant, tandis qu'Olivier Gradot a réalisé des navettes sur place). Ceci permet d'augmenter le budget et de compenser le fait que le C.N.D.S. ne fournit une aide qu'à hauteur de 50 % des dépenses ; ces frais apparaîtront en entrée/sortie. La location du matériel au club de l'USAN doit également être pris en compte, pour environ 1200 €.
- sortie en mine à Longwy (13 membres du C.D.S. 54) : 93 € pour le repas de midi.
- stages : Théo Prévot (124,25 €), Denis Thomas (125 €) et Alexis Lhironnelle (38 €) ont effectué une demande d'aide, soit 287,25 € au total.

La ventilation de ces différentes dépenses est la suivante :

- C.N.D.S. : 1200 € pour le camp en Ardèche et 287,25 € pour l'aide aux formations ;
- C.D. 54 : 93 € pour la sortie à Longwy et le reste pour du renouvellement de matériel (le C.N.D.S. ne permet pas l'achat de matériel, contrairement au C.D. dont l'utilisation de la subvention ne requiert pas de justification).

On notera encore que le camp en Ardèche fera l'objet de comptes rendus de la part de Paul Admant, Michka Deck, Olivier Gradot, Nathanaël Latour et Louis Luniaud. Ces comptes rendus seront joints au dossier de demande de subventions 2018 du C.N.D.S. et seront par ailleurs proposés à la lecture sur la liste de diffusion du C.D.S. 54.

3. Actions 2018

Une seule action est prévue à ce jour pour 2018 : il s'agit d'un camp qui aura lieu dans l'Hérault, probablement au printemps.

4. Questions diverses

Aucune information ou question supplémentaire.

La présidente du C.D.S. 54,
Sabine VÉJUX

Le secrétaire du C.D.S. 54,
Benoît LOSSON